Document generated on 10/12/2024 2:32 a.m.

Relations

# Portrait du français à Montréal

Marc Termote

Number 760, October–November 2012

Que vive la langue!

URI: https://id.erudit.org/iderudit/67562ac

See table of contents

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)
1929-3097 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Termote, M. (2012). Portrait du français à Montréal. *Relations*, (760), 18–19.

Tous droits réservés © Relations, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# Portrait du français à Montréal

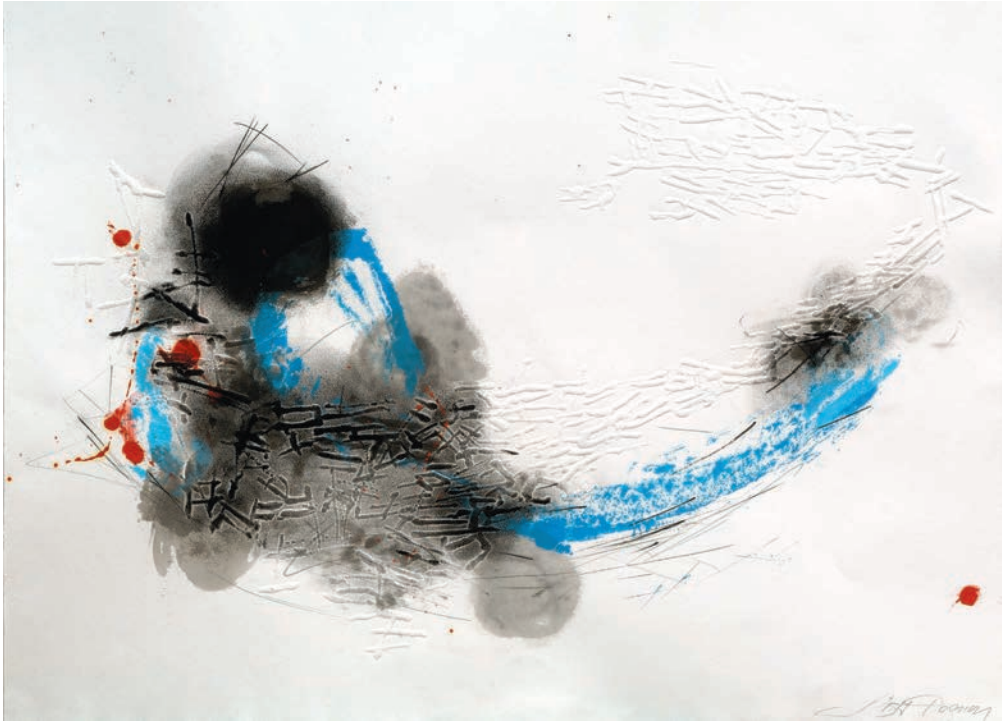

De tout ce qui ressort de l'examen complexe de la situation du français à Montréal, réussir à en faire la langue publique commune reste l'enjeu de première importance.

**MARC TERMOTE**

L'auteur, professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal, est aussi président du Comité de suivi de la situation linguistique de l'Office québécois de la langue française[1]

Lisa Tognon, *Jusqu'à cendrer les étoiles*, 2010, techniques mixtes et gaufrage

La question de la place du français au sein de la société québécoise est complexe et revêt une multiplicité de dimensions. Celles-ci s'articulent essentiellement autour de deux axes : l'utilisation du français dans la sphère privée et son utilisation dans le domaine public (ce qui est déjà réducteur puisqu'il y aurait lieu d'y ajouter la qualité et la maîtrise de la langue). Pendant longtemps, la quasi totalité des données statistiques disponibles ont porté sur la langue utilisée dans la sphère privée, ce qui peut paraître surprenant lorsqu'on considère que la Charte de la langue française (adoptée en 1977) ne concerne que l'utilisation des langues dans la sphère publique. Il a fallu attendre une vingtaine d'années pour obtenir une première image globale des pratiques linguistiques dans le domaine public, grâce à une enquête effectuée en 1997 par le Conseil supérieur de la langue française.

## LANGUE D'USAGE PRIVÉ

Les indicateurs disponibles en matière de *langue d'usage privé* sont nombreux. Nous en avons retenu trois : la langue maternelle, la langue d'usage à la maison et la « première langue officielle parlée » (celle que pourra utiliser le gouvernement fédéral dans ses communications avec le public). Ce dernier indicateur permet d'observer le passage de la langue privée à la langue publique.

Les francophones, définis selon *la langue maternelle*, sont minoritaires sur l'île de Montréal : leur poids démographique a régulièrement diminué au cours des dernières décennies, passant de 61,2 % en 1971 à 49,8 % en 2006. Dans l'ensemble de la région métropolitaine de recensement (RMR)[2], ce pourcentage, qui avait continuellement augmenté entre 1971 et 2001, a connu une baisse importante depuis, pour atteindre 65,7 % en 2006.

La même évolution peut être observée lorsqu'on définit les francophones selon *la langue d'usage à la maison* : une baisse continuelle entre 1971 et 2006 pour l'île (de 61,2 % à 54,2 %) et un revirement à la baisse entre 2001 et 2006 (de 70,5 % à 69,1 %) pour l'ensemble de la RMR, après une hausse régulière entre 1971 et 2001. Pour la première fois, entre 2001 et 2006, le poids démographique des francophones a diminué à la fois dans l'île et dans le reste de la région métropolitaine. Tous les scénarios prévisionnels concluent d'ailleurs à la poursuite de cette baisse, le groupe francophone « langue d'usage à la maison » devenant minoritaire sur l'île dans une dizaine d'années[3].

En ce qui concerne *la première langue officielle parlée*, les trois groupes linguistiques traditionnels (les francophones, les anglophones et les allophones) sont par définition réduits à deux. Il en résulte que le pourcentage du groupe francophone est nécessairement plus élevé : en 2006, 64,8 % sur l'île de Montréal et 76,1 % dans l'ensemble de la RMR.

## LANGUE D'USAGE PUBLIC

En matière de *langue d'usage public*, lorsqu'il s'agit de *la langue de travail*, 64,9 % des travailleurs résidant sur l'île de Montréal utilisaient principalement le français, selon les données du recensement de 2006, et ce pourcentage s'éle-

vait à 86,5 % si l'on considère ceux résidant dans le reste de la RMR. L'OQLF rendra publiques de nouvelles études sur le sujet cet automne.

Pour *la langue utilisée dans les commerces*, les résultats d'enquêtes récentes, réalisées en 2010 et 2012 par l'OQLF, illustrent bien la complexité inhérente à l'étude de la langue utilisée dans la sphère publique. Des différences importantes apparaissent en effet selon qu'on observe la présence du français dans l'affichage, lors de l'accueil ou lors du service proprement dit.

En ce qui concerne *la langue d'affichage*, le critère le plus pertinent nous semble être celui de la conformité avec la Charte de la langue française. À cet égard, l'enquête de 2010 a révélé que 72 % des commerces de l'île de Montréal avaient un affichage conforme, qu'il s'agisse de l'affichage du nom de l'entreprise, de celui des messages apposés sur la façade du commerce ou des deux. Ainsi, trente-trois ans après son adoption, 28 % des commerces ne respectaient toujours pas les dispositions de la Charte (17 % si l'on ne considère que le seul nom de l'entreprise). Une enquête similaire, réalisée en 2012, a donné des résultats semblables.

En 2010, dans 84 % des commerces de l'île de Montréal, *la langue d'accueil* observée par les enquêteurs était le français. Dans le centre-ville, ce pourcentage s'élevait à 90 % pour les commerces sur rue et à 86 % dans des centres commerciaux, mais dans l'ouest de l'île, il n'atteignait respectivement que 69 % et 73 %. Une mise à jour, réalisée en 2012, a permis d'observer une baisse considérable de l'accueil en français au centre-ville : pour les commerces sur rue, on est passé de 90 % à 73 %, et pour les magasins des centres commerciaux, de 86 % à 79 %. Cette forte diminution de l'accueil en français ne signifie cependant pas une augmentation parallèle de l'accueil en anglais (qui n'a connu qu'une croissance modérée, de 10 % à 13 %), mais plutôt une forte hausse de l'accueil bilingue français-anglais : quasiment inexistant en 2010 (1 %), ce dernier est passé à 14 % en 2012.

Quant à *la langue du service*, en 2010, les observateurs avaient pu se faire servir en français dans 96 % des commerces de l'île. Lorsque l'accueil s'était déroulé en français ou avait été bilingue, dans la quasi totalité des cas le service s'était poursuivi en français; en revanche, lorsque l'accueil avait été en anglais, dans un cas sur quatre l'observateur n'avait pu se faire servir en français (un cas sur trois dans les centres commerciaux).

Les expériences déclarées par les consommateurs ne correspondent pas nécessairement aux observations des enquêteurs. Ainsi, une enquête réalisée en 2012 par l'OQLF révèle que 40 % des répondants de la RMR n'auraient pas été accueillis en français au moins une fois au cours des six derniers mois, contre 27 % en 2010. Le pourcentage d'absence de service en français n'a cependant pas significativement augmenté entre 2010 et 2012, passant de 25 % à 26 %.

Une des données les plus troublantes obtenues dans le cadre de l'enquête de 2010 concerne la réaction des répondants : lorsqu'un service ne leur était pas offert en français d'emblée, plus de la moitié d'entre eux (54 %) sont passés à l'anglais (40 % dans le cas des francophones).

## LANGUE PRIVÉE, LANGUE PUBLIQUE

Parmi les nombreux aspects qui nécessitent une analyse plus développée, il y a celui des interrelations entre la langue privée et la langue publique. Dans la quasi totalité des sociétés, on utilise au travail et au magasin la langue que l'on utilise dans l'alcôve et la cuisine. Il en va ainsi pour la quasi totalité des francophones en dehors de Montréal. La situation est cependant beaucoup plus complexe dans la région métropolitaine où, particulièrement sur l'île, le français éprouve de sérieuses difficultés à s'imposer comme langue commune dans la sphère publique. La faiblesse du poids démographique du groupe francophone et l'attraction exercée par l'anglais auprès de la population de langue tierce qui y est de plus en plus présente sont sans doute en cause.

> Une des données les plus troublantes obtenues dans le cadre de l'enquête de 2010 concerne la réaction des répondants : lorsqu'un service ne leur était pas offert en français d'emblée, plus de la moitié d'entre eux sont passés à l'anglais.

Certes, les études qui ont servi à brosser ce tableau ont montré que la grande majorité des francophones et des anglophones de la région de Montréal n'ont pas besoin, dans la plupart des contextes, de changer de langue lorsqu'ils passent de la sphère privée à la sphère publique. Mais par définition, il n'en va pas de même pour les personnes de langue tierce qui, dans la région de Montréal, sont presque toutes des immigrants ou des descendants d'immigrants. Lorsqu'elles passent du domaine privé au domaine public, elles sont presque toujours obligées de changer de langue d'usage. Dans quelle mesure adopteront-elles le français comme langue publique commune et dans quelle mesure cela les conduira-t-elles à adopter le français comme langue d'usage privé? La réponse à cette question est cruciale pour l'avenir du groupe francophone à Montréal. Il est en effet difficile de concevoir comment une société où le groupe représentant la langue officielle – le français, en l'occurrence –, de plus en plus minoritaire dans la sphère privée, pourrait maintenir à long terme cette même langue comme langue commune dans la sphère publique. ●

1. L'auteur tient à souligner que ce texte n'engage en aucune manière l'OQLF.
2. Celle-ci comprend l'île de Montréal et un ensemble de municipalités situées autour de celle-ci, dont la liste est établie par Statistique Canada à chaque recensement.
3. M. Termote, *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal*, Montréal, OQLF, 2011.